

[Français]

A PROPOS DE CERTAINES PUBLICATIONS DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

Question n° 2449—M. Grégoire:

1. Est-ce que les publications du Bureau fédéral de la statistique portant les n°s 61-203 et 61-204 sont publiées en français?

2. Dans le cas de la négative, pourquoi?

3. A-t-on l'intention de les publier en français ou d'en faire une publication bilingue, et, dans le cas de la négative, pourquoi?

M. Jean-Charles Cantin (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce): 1. Non.

2 et 3. Le Bureau fédéral de la statistique a pour ligne de conduite de publier le plus de rapports possible dans les deux langues, compte tenu des ressources dont il dispose pour la traduction. Tout en augmentant le nombre de rapports bilingues, on s'efforce d'accorder la priorité à la traduction d'ouvrages qui sont en grande demande.

[Traduction]

LES CONGRÈS DE LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS

Question n° 2451—M. Hales:

1. Combien de réunions générales ou de congrès la Compagnie des jeunes Canadiens a-t-elle tenus depuis sa création?

2. A quels endroits ces réunions ont-elles eu lieu?

3. Combien de personnes ont assisté à chaque congrès?

4. A combien se sont élevés les frais de logement dans les hôtels ou autres endroits pour chaque congrès, y compris les services téléphoniques et de chambre, etc.?

5. A combien se sont élevés les frais de transport relatifs à chaque congrès?

6. Possède-t-on des comptes rendus relativement à chaque congrès, et qui les possède?

7. Quels sont les vérifications de la Compagnie des jeunes Canadiens, et à combien s'élèvent les honoraires qui leur ont été versés annuellement?

M. John R. Matheson (secrétaire parlementaire du premier ministre): La Compagnie des jeunes Canadiens m'a fait parvenir les renseignements suivants:

1. Exception faite des réunions du personnel et du Conseil provisoire et des deux programmes de formation, la Compagnie a tenu une réunion générale depuis sa création.

2. Cette réunion, qui avait pour but de regrouper les volontaires qui travaillaient déjà sur place, fut tenue à Orillia (Ontario) du 29 octobre au 5 novembre. La réunion était destinée à fournir aux volontaires de la Compagnie de nouveaux renseignements sur la formation et l'orientation et à leur offrir l'occasion de s'entretenir de problèmes communs qui se posent dans leur travail et à aider la Compagnie à élaborer des plans pour son troisième programme de formation,

qui soient fondés sur des expériences vraiment concrètes. On se propose d'organiser d'autres regroupements de volontaires sur une base régionale. On ne prévoit pas la tenue d'autres réunions centralisées.

3. 69 personnes.

4. Frais de logement et d'alimentation	\$3,930.79
Frais de service téléphonique	226.78
Autres frais	Néant

5. Frais de déplacement	\$ 112.00
Membres du Conseil	4,117.20
Volontaires	180.00
Conseillers	329.00
	<hr/>
	\$4,738.20

6. On ne publiera pas de compte rendu, mais le personnel a conservé un procès-verbal des séances de la réunion d'Orillia. Le directeur exécutif a présenté un rapport sur le regroupement au Conseil provisoire.

7. L'auditeur général. Aucun honoraire n'est demandé.

L'AUGMENTATION DU NOMBRE DES REPRÉSENTANTS COMMERCIAUX EN AFRIQUE

Question n° 2460—M. Tolmie:

Le ministre du Commerce projette-t-il d'accroître le nombre de ses représentants commerciaux en Afrique, de façon à augmenter les exportations canadiennes vers ce continent en voie de développement?

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Le ministre ouvrira un bureau à Nairobi, Kenya, au début de cette année pour desservir le Kenya et les territoires avoisinants de l'Ouganda, du Malawi, de la République unie de Tanzanie et de Zambie. Ce bureau deviendra la Division commerciale du Haut-Commissariat du Canada dans ce pays.

LES PRÊTS DE LA BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

Question n° 2471—M. Godin:

Au cours de l'exercice financier terminée le 30 septembre 1966, combien de prêts la Banque d'expansion industrielle a-t-elle consentis dans chacune des provinces et le comté de Portneuf d'un montant a) de plus de \$50,000, b) de moins de \$50,000 (i) à des entreprises de fabrication (ii) à des commerces de gros et de détail (iii) à l'industrie touristique?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Le rapport annuel de la Banque d'expansion industrielle pour l'année qui s'est terminée le 30 septembre 1966 renferme tous les renseignements relatifs au nombre et au montant des prêts, par importance, par province et par genre d'entreprise. Toute donnée plus détaillée n'est pas du domaine public.